

Intégrer la gestion de la SST

Le rôle du délégué

Éléments de discussion

- les équipements
- les formations
- l'organisation du travail
- les communications
- les établissements

Les types de risques

- Ø les risques physiques
- Ø les risques chimiques
- Ø les risques biologiques
- Ø les risques ergonomiques
- Ø les risques psychosociaux

Occupational health and safety issues of police officers in Canada, the United States and Europe : a review essay, Jennifer R.L. Parsons, juin 2004.

Les risques physiques

- Ø Les homicides (un rapport de 0,155 / million au Canada et 0,408 / million aux EU)
- Ø Les assauts (surtout au moment de procéder à une arrestation ou lors du transport d'un prévenu)
- Ø Les maladies cardiovasculaires (aucune recherche concluante)
- Ø La fatigue (particulièrement en raison de l'horaire de travail et du nombre d'heures travaillées)

Les risques chimiques

Le seul facteur recensé est l'exposition à la pollution de l'air (surtout dans les grands centres urbains).

Les risques biologiques

Les maladies transmissibles, telles que l'hépatite, le sida, la rage, etc. (L'exposition aux risques biologiques survient généralement à l'occasion de la prise de contrôle physique sur une personne récalcitrante ou lors de son transport.)

Les risques ergonomiques

Les problèmes de dos : cette problématique fait appel à plusieurs facteurs, tels que le ceinturon, les équipements rattachés au ceinturon, le siège du véhicule, l'espace dans l'habitacle et le temps passé en position assise.

Les risques psychosociaux

- Ø Stress (trois sources : *extra-organisationnelle*, par exemple, le système judiciaire, *intra-organisationnelle*, par exemple, l'organisation du travail, et *individuelle*, soit la capacité d'adaptation des personnes.)
- Ø Harcèlement sexuel (et toutes les autres formes de harcèlement)
- Ø Discrimination (sur la base du sexe ou de l'origine ethnique)
- Ø Suicide (À ce propos, une étude québécoise montre que si les policiers présentent un taux de suicide inférieur à la population en général, cette proportion s'inverse après l'âge de 40 ans.)

Selon des statistiques fournies par la
Commission de la santé et de la sécurité
du travail pour les années 1999-2006 :

Genre d'accident
Proportion de ce type d'événement sur le nombre total
d'événements, en %

	Sûreté du Québec 1999-2003	Profession policier 2002-2006
Accident de la route	16.6	11.7
Voies de fait, acte violent	10.1	13.3
Chute au même niveau	9	9.8
Réaction du corps	14.8	16.8

Genre d'accident, 2002
Proportion de ce type d'événement sur le nombre total
d'événements, en %

	Sûreté du Québec	Profession policier
Accident de la route	17.3	11.1
Voies de fait, acte violent	10.3	13.9
Chute au même niveau	8.9	11.3
Réaction du corps	15.9	14.8

Note : En 2002, les policiers de la Sûreté du Québec ont constitué 25 % des policiers du Québec indemnisés suite à un accident du travail

Selon le registre des accidents du travail, avec et sans perte de temps, 2006

	Les altercations (risques physiques et biologiques)	Stress (trois sources)	Collisions	Chutes et glissades
ATNQ	17		2	3
BSL	14		11	4
C.Nord	11		3	3
Estrie	15		3	10
GQG (policiers)	6		4	3
Mauricie	24		4	6
MLLL	14	1	15	11
Montréal	17	1	3	10
Québec (GQ+N.S.)	17		15	5
Saq/Lac	4	1	5	1
Outaouais	3		1	1
Total	142	3	71	57

Solutions apportées suite à ces constatations:

Altercations : Une formation de 3 jours en emploi de la force

Organisation du travail : La cause débattue devant la CLP à propos de la patrouille solitaire

Collisions : La formation pour conduite sur chaussée glissante

Chutes et glissades : Rappeler aux gestionnaires que l'entretien des stationnements sont sous leur responsabilité. De plus, l'employeur fournira sous peu de nouvelles bottes.

Risques ergonomiques : Un nouveau ceinturon + gilet pare-balles + litiges quant à l'origine professionnelle ou non des lésions vertébrales.

Risques psychosociaux : La gestion de l'énergie.

Trois comportements attendus en matière de SST

Ø comportement de prudence : suivre les règles, utiliser les équipements

Ø comportement d'initiative : faire des suggestions

Ø comportement d'appui au comité SST : faire des observations et des recommandations qui sont acheminées au comité par le biais du RP

- Être vigilant à l'égard de ses conditions de travail
 - Informer et sensibiliser les collègues
 - Faire circuler l'information